

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le 30 avril 2025

(Date limite d'inscription pour le dîner à l'Ecole Militaire : 23 avril 2025)

GORSSA – Chez Mme SICE

3 av. Lombart – 92260 Fontenay aux Roses

Tél. : 06.49.22.02.89 – Courriel : gorssa.national@gmail.com

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Réserviste : *Sous ESR* :

Formation d'emploi :

Autre (Préciser Honoraire., Citoyen...) :

Grade :

Profession :

N° CNI civile ou N° passeport :

Tél. Portable :

Adresse personnelle :

Code postal :

Commune :

Adresse courriel :

CHOIX DES ACTIVITES

2 programmes distincts.

Merci de choisir une seule des deux 2 options proposées :

« 3 ateliers d'instruction » ou « 3 conférences »,

et de cocher la case correspondante

Option « 3 ateliers du vendredi 16 mai » :

Indiquer l'ordre de choix des ateliers en indiquant le numéro dans chaque case.
La prise en compte de vos choix sera effectuée dans la limite des places disponibles et en fonction de l'ordre d'arrivée des inscriptions.

- Atelier 1 « Airway »

- Atelier 2 « Voies d'abord »

- Atelier 3 « NRBC »

- Atelier 4 « Mascal »

- Atelier 5 « Trousses ligne 1ers secours »

- Atelier 6 « Soins dentaires restaurateurs »

Option 3 conférences

PARTICIPATION AUX FRAIS

Prix unitaire Nb de personnes Montant

1. Inscription activités du 16 mai 2025 - déjeuner au self Val de Grâce inclus -

Participant	60 €	X	=
Participant jusqu'au grade de capitaine	40 €	X	=
Etudiant (joindre un justificatif)	00 €	X	=

2. Dîner de cohésion du 16 mai 2025.

Dîner de cohésion à l'Ecole Militaire	60 €	X	=
---------------------------------------	------	---	---

3. Déjeuner du 17 mai 2025 (réservé aux seuls congressistes).

Déjeuner au self du Val de Grâce	10 €	X	=
----------------------------------	------	---	---

Indiquez si vous souhaitez recevoir le programme destiné aux accompagnants

oui non

Sous-total (1+2+3)	===== €
---------------------------	----------------

Ces activités seront prises en compte comme journées d'instruction convoquées par votre Formation d'Emploi. Demande à effectuer au plus tôt.

Règlement

- par virement : IBAN du GORSSA : FR 76 3006 6100 7100 0205 5180 157
- par chèque : joindre obligatoirement un chèque à l'ordre du GORSSA.

Un justificatif global au titre de la formation vous sera remis sur place.

Attention :

- Aucune réservation ne sera retenue sans règlement
- Aucun règlement ne sera accepté sur place.

La date limite d'inscription est fixée au 23 avril 2025 pour le dîner de cohésion et au 30 avril pour les autres activités

INFORMATIONS PRATIQUES :

RESTAURATION

▪ SELF DU VDG

- Vendredi 16 et samedi 17 - déjeuners
- Prix du repas : 10 €
- Le GORSSA règlera pour l'ensemble des inscrits et les convives se feront rembourser en frais de mission.

▪ Ecole Militaire - La Rotonde

- Vendredi 16 à partir de 19H30
- Transport individuel
- **Pour les transports en commun, vous pouvez scanner le QR-code ci-dessous** afin d'utiliser l'application RATP qui vous indiquera le meilleur chemin du Val-de-Grâce à l'Ecole militaire (métro, bus, temps de transport et de marche à pied)



TENUES

- Vendredi matin et après-midi
 - Tenue de service courant (chemisette avec ou sans cravate +/- pull)
- Dîner de cohésion
 - Tenue B2
- Samedi matin
 - Tenue civile ou tenue de service courant (conseillée en raison de l'intervention du DRES)